



CANTAL

Alors que le Sénat vient de voter l'âge de la retraite à 64 ans,

le Gouvernement renchérit... **ce sera 65 ans !**

Ce n'est que provocation et mépris vis-à-vis des salariés

Ce que l'on sait de la Réforme des retraites...

- Travailler plus longtemps pour gagner moins
- Travailler de plus en plus tard, pour vivre moins longtemps en bonne santé

Génération	Âges de départ
1961	62 ans et 4 mois
1962	62 ans et 8 mois
1963	63 ans
1964	63 ans et 4 mois
1965	63 ans et 8 mois
1966	64 ans
1967	64 ans et 4 mois
1968	64 ans et 8 mois
1969	65 ans

➔ ce destin là, les salariés n'en veulent pas !!!!

- 80 % de la population sont opposés à ce recul de l'âge à la retraite
- 80 % ont donc la possibilité de rejoindre les actions de la CGT pour changer leur triste destin et pour mettre en échec cette mesure qui est une injustice sociale

La retraite à 65 ans, c'est NON parce qu'il n'y a aucune justification en termes de financement

La retraite à 60 ans, c'est POSSIBLE en favorisant les recettes de la Sécurité sociale, et pour cela, commençons par augmenter suffisamment les salaires

Imprimé par nos soins - Ne pas Jeter sur la voie publique